



PROCES - VERBAL



Commission Départementale des Arbitres des Vosges

*Réunion de bureau
Mardi 08 OCTOBRE 2019 à 18h
Au siège du District des Vosges de Football*

Président : DAUBIE D.

Présents : BAUMONT Y, COSSIN S, GRANDGIRARD A, ITHIER A. RUF B

Excusés : NEANT

Représentant du comité directeur: BOILLOT H

Le Président D.DAUBIE ouvre la séance.

1) CARNET:

Les membres de la CDA présentent leurs sincères condoléances à la famille de M. SCHIANO DI COLA GIRO décédé il y a quelques semaines. GIRO a été un fidèle serviteur du football, il a oeuvré pendant une quarantaine d'années en tant que président de l'ES GOLBEY puis arbitre et observateur. Il était apprécié de tous ses amis arbitres pour son paternalisme, son dévouement et sa sympathie.

2) STAGES :

D1 : Tous présents (16).

D2 : Tous présents (15).

CANDIDATS D2 : 7 présents sur 9

D3 : 15 présents sur 17

D4 : 41 présents sur 44

AA1 : 1 présent sur 1

AA2 : 3 présents sur 4

JAD : 15 présents sur 18

Tous les arbitres qui n'ont participé à un stage sont priés de répondre présents lors du stage des JAD qui aura lieu au mois d'avril et la réunion de secteur de leur secteur géographique, sous peine de sanctions.

Des arbitres n'ont déjà pas effectué de stages l'année précédente. Ces derniers risquent une forte sanction : radiation à la fin de la saison.

Monsieur L G : absent 2 saisons de suite.

3) TESTS DE CONNAISSANCES :

Cette année, les tests de connaissances étaient composés d'un questionnaire, d'un test vidéos et d'un rapport disciplinaire.

Dans l'ensemble, les notes sont correctes sauf pour 3 arbitres : C M, D Y, L S .

4) RAPPELS :

Frais d'arbitrage :

En championnat LIGUE séniors ou jeunes : indemnisation par la ligue.

Coupe des jeunes en ligue : règlement par le club recevant.

En championnat DISTRICT séniors ou coupe des jeunes : règlement par le club recevant.

Matches INTER DISTRICT : jeunes ou féminines : règlement par le club recevant.

Frais kilométriques :

Les arbitres ne doivent pas dépasser ces barèmes (aller et retour).

Assistant R3 : 110 km

Assistant coupe GRAND EST : 110 km

Central D1 : 150 km

Assistants D1 : 100 km

Central D2 : 130 km

Assistants D2 : 90 km

D3 : 110 km

D4 : 90 km

Vétérans : 90 km

Echange de district : 120 km

JAD : 90 km

Coupe des VOSGES : Central : 150 km

: Assistants : 100 km

L'indemnité maxi est celle des matches de district et non ligue.

Si un club demande 3 arbitres en coupe, les frais seront payés par le club demandeur. Les assistants sont limités à 90 km.

5) FUTSAL :

Les arbitres désirant pratiquer le futsal seront convoqués pour un stage qui se déroulera à ELOYES (théorie et pratique).

6) OBSERVATIONS JAD :

A ce jour, 15 JAD. Les observations commencent.

7) OBSERVATIONS SENIORS :

D1 : tous les arbitres ont été observés une fois.

D2 : de nombreuses observations restent à réaliser

Candidats D3 : tous ont été observés une fois sauf M. RIEGEL

8) CANDIDATS LIGUE :

M.GOKOGLAN ADIL n'est plus candidat (blessure). Indisponibilité jusque fin décembre.

Les 3 autres candidats ont été reçus au test physique.

En Ligue, les indisponibilités sont à signaler 1 mois à l'avance et non 17 jours comme en District.

9) FORMATION INITIALE :

La prochaine formation aura lieu à RAMBERVILLERS, les 12, 19 et 26 Octobre 2019.
9 candidats sont inscrits.

10) DESIGNATIONS :

Le nombre d'arbitres est en déficit par rapport à la saison dernière et de plus le nombre de matches est en augmentation suite à la création de nouvelles compétitions (championnat inter-district, jeunes, féminines). Certains matches de D4 ne sont couverts.
En D2, quelquefois, 1 seul assistant officie.

PROPOSITION :

Couvrir tous les matches puis employer comme assistant en D2, les arbitres qui resteraient sans désignation.

11) CANDIDATS D2 :

Il a été recensé 7 arbitres : Ms BRUNNER NICOLAS, KETTLER ALBAN, MOUNIAMA DOMINIQUE, OUABI ABDELAZIZ, PARMENTIER ALEXIAN, KOCER RASIT, THUR LUDOVIC.

L'examen aura lieu le dimanche 17 NOVEMBRE 2019, au District des Vosges, avec un rendez-vous à 9h.
Deux jours de préparations sont prévus :
Les vendredi 25 Octobre et le 08 Novembre 2019 à 19h au District.
En cas d'indisponibilités, prévenir M. ITHIER ANDRE, 0680815307.

12) TERRAIN IMPRATICABLE :

En dehors de la période de procédure des remises de matches par les clubs (du 1er NOVEMBRE au 15 MARS), vous ne devez pas tenir compte des mails adressés par les clubs vous informant qu'un match est remis pour terrain impraticable, avec un arrêté municipal. Vous devez vous déplacer, être reçu par un dirigeant qui doit vous permettre de vérifier l'état du terrain, compléter la FMI avec votre avis sur la praticabilité de l'aire de jeu. Faites votre rapport au District ainsi qu'à BAPTISTE RUF dans les 48h.

Le club devra vous régler vos frais de déplacement sans l'indemnité de match.

Une seule exception, si DANIEL ou BAPTISTE ont retiré votre désignation Vous n'êtes pas obligé de vous déplacer.

13) INFORMATIONS CRA :

DANIEL DAUBIE se rendra, le 24/10/2019, à la réunion du secteur Lorrain, à NANCY.

14) SANCTIONS :

K Y : suspension de 30 jours à partir du 08/10/2019

Pour les arbitres qui n'assistent pas à un stage, le malus est de 0,60. Voir paragraphe stages.

P.R : Récidive de dépassement de frais de déplacement : 0,30 de malus et avertissement.

B. S : Récidive AOD, suspension de 30 jours à partir du 08/10/2019.

Indisponibilités tardives : Malus 0,20.

Ms H.R, S.G, F.J, M.G, B.M, B.A, D.S

Rappels à leurs devoirs à Ms L.L et C.K suite au match : PLOMBIERES.HADOL.

Suspension de deux matches, avec sursis.

Rappel à ses devoirs à M.M.F suite à la commission de discipline de la LIGUE.

Le Président : D.DAUBIE

Le Secrétaire : A.ITHIER

